



Département de l'ESSONNE  
Arrondissement d'ETAMPES  
Canton de DOURDAN

**République Française**

**COMPTE-RENDU**

**du Conseil Municipal du 20 Mars 2021**

Date de la convocation :

15 Mars 2021

Conseillers en exercice : 19

Absents : 4

Représentés : 3

Votants : 18

L'an deux mil vingt un, le vingt du mois de Mars à 9h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Magali HAUTEFEUILLE.

**PRESENTS** : Magali HAUTEFEUILLE, Maire ; Sylvain LARQUETOU, Laurent RAVENET, Pascale AUGIAT, Thierry SAULET, Adjointes ; Blandine BELPECHE, Guy BERVIN, Béatrice ROZENSTHEIM, Vanessa MANEIRO, Bruno DEGARDIN, Patrice BELLET, Anne-Marie BAILLOUX, Axel THIERRY, Monique NOLIN, Jean-Pierre GRANJEAN, Conseillers Municipaux.

**Absent excusé** : Pascal JAVOURET

**Représentés** : Maryse GAREL a donné procuration à Magali HAUTEFEUILLE, Daniel IVERT a donné procuration à Pascale AUGIAT, Valérie LACOSTE a donné procuration à Monique NOLIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Anne-Marie BAILLOUX

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**Suppression d'un Poste d'adjoint Au Maire**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération en date du 28 Mai 2020 (délibération 2020-14) ils ont fixé à cinq le nombre d'adjoints.

Madame Isabelle ROEHRIG a démissionné de son poste de deuxième adjointe le 12 février 2021.

A ce titre, chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints.

Par conséquent :

- M. Sylvain LARQUETOU demeure premier adjoint (inchangé),
- M. Laurent RAVENET est devenu deuxième adjoint.
- Mme Pascale AUGIAT est devenue troisième adjointe.
- M. Thierry SAULET est devenu quatrième adjoint.

En ce sens, le poste de cinquième adjoint est déclaré vacant. Etant précisé que les missions précédemment exercées par Madame Isabelle ROEHRIG ont été réparties entre les élus, il est proposé la suppression de ce cinquième poste d'adjoint.

*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 3 abstentions (V. LACOSTE, M. NOLIN, J-P. GRANJEAN)*

- ✓ DECIDE la suppression du cinquième poste d'adjoint.

### **Election de la Rosière 2021**

Madame le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal que 3 candidatures ont été reçues pour l'élection de la 110<sup>ème</sup> Rosière. Il s'agit de celles de :

- Hanaé SALOU
- Sigrid BIZOT
- Charline VERRIER

Il est procédé à un vote à bulletin secret afin d'élire la Rosière de l'année 2021.

Mme Charline VERRIER a obtenu la majorité des voix et est donc élue Rosière de l'année 2021

*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré, à la majorité*

- ✓ **DECLARE** Mme Charline VERRIER Rosière de l'année 2021
- ✓ **PRECISE** que Madame le Maire sera chargée de prévenir Mme Charline VERRIER
- ✓ **INDIQUE** qu'une somme de 152,45 € sera versée à Mme Charline VERRIER mandatée sur le budget 2021 du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h10.